

Image not found or type unknown



Conformite pour les descente de gouttieres

Par **nonono**, le **05/08/2014** à **13:27**

je voudrais savoir si une descente de gouttière doit être coller au pavillon ,car mon voisin la fait courir derrière des panneaux en bois sur une longueur de 10 mètres a 2,5m de hauteur mais pas de son coté pour qu'elle ne se voit pas de chez lui est ce qu'il a le droit, car pour moi cela ne fait pas esthétique.Merci pour votre réponse